

Goths. Reprise sur ces derniers avec l'Italie par Bélisaire et Narsès, généraux de Justinien, elle continuait d'obéir aux souverains de Byzance. Pendant les deux cents ans que les Grecs dominèrent encore sur elle, les papes firent tous leurs efforts pour leur conserver cette importante possession. C'est un fait notoire qu'ils employèrent à cela, non seulement l'autorité de la religion et leur influence personnelle, mais encore les ressources de l'Eglise romaine. Or, on a peine à croire de quelle ingratitude les souverains de Bysance payèrent tant de services. Non contents d'abandonner les papes à eux-mêmes, on aurait dit que le but unique des instructions données aux Exarques et aux Patrices chargés de représenter en Italie l'autorité impériale, c'était de traverser leur administration, de leur susciter mille querelles, mille persécutions, de conspirer contre leur vie. En 650, l'empereur Constant fit enlever Martin I<sup>er</sup>, et, après l'avoir abreuvé d'outrages, l'envoya mourir en exil (1). En 692, Sergius, et en 701, Jean VI n'évitèrent un sort semblable que par le dévouement du peuple romain qui les protégea (2). Si, poussée à bout par ces vexations répétées, Rome ne secoua pas alors le joug de l'Empire, ce fut grâce encore à l'invincible patience des pontifes. Mais il y a un certain excès que la tyrannie, même la plus puissante, ne dépasse jamais impunément et qui amène infailliblement sa ruine. Une tentative impie de la cour de Byzance devint le signal d'une réaction qui finit par lui enlever sans retour Rome et l'Italie.

En l'année 727, l'empereur Léon l'Isaurien commença à s'élever contre le culte des images. C'est une chose étonnante que l'obstination avec laquelle ce prince, qui ne manquait pas d'ailleurs d'habileté, se passionna pour cette misérable erreur. Il semblait attacher à son triomphe sa gloire et le salut de l'Empire. Après en avoir infecté l'Orient, il crut qu'il pourrait l'introniser à Rome et il envoya l'ordre d'y détruire partout les images des saints et des martyrs. Il osa promettre ses bonnes

(1) Baronii *Annales*, ad ann. 650.

(2) Id., ad ann. 692 et 701.